

EDITORIAL



Ce qui suit n'est pas, à proprement parlé, un éditorial. Mais il nous semble utile de dresser un bilan au terme de cette année perturbée par la pandémie et une météo capricieuse. Le choc négatif, c'est l'annulation de la brocante du port devenue traditionnelle à Saint-Denis. De nombreuses personnes nous ont fait part de leurs regrets. Nous avons pris ces remarques comme un encouragement pour 2022,

Les points positifs : le nombre de nos adhérents et amis, navigateurs à voile ou à moteur sans exclusive, reste sensiblement le même qu'en 2020, ils n'ont pas baissé les bras et ils ont su profiter des accalmies pour exercer leur passion de navigateurs ou (et) de pêcheurs en respectant la mer et les lois de la mer, condition indispensable.

Vous jugerez du volume des activités. Dans le cadre de l'initiative ABVT (Au Bon Vouloir du Temps), l'association organise des sorties dont le seul but est de profiter du plaisir que la mer nous offre. La section pêche organise des sorties « pêche », bien sûr, mais surtout des expéditions de pêche au thon. ABVT et la section pêche embarquent des adhérents n'ayant pas de bateaux mais qui sont inscrits comme « amis du port ». Dans la continuité depuis de nombreuses années les membres du bureau participent aux instances communale (conseil portuaire), départementale et nationale pour défendre les intérêts de la plaisance et des plaisanciers. Grâce à la bienveillance de la municipalité, nous avons pu installer de juin à septembre, comme prévu, notre nouveau barnum derrière la capitainerie. Cet investissement voulu par nos adhérents, était lourd financièrement pour notre association, mais s'est révélé fort utile pour ne pas dire indispensable, car il offre un accueil confortable insensible aux intempéries. C'est le moyen idéal pour créer la convivialité, développer les échanges, le partage ... Cela profite à tous, car **Accueillir** des amis partageant notre amour de la mer, c'est aussi participer à la notoriété de notre port et de son domaine portuaire en le faisant découvrir et apprécier comme escale de choix :

- Les 11,12, 13 juin 2021. Un hommage émouvant, réunissant plus de deux cents personnes, à notre vice-présidente Colette Talmon qui fût pendant de nombreuses années présidente de notre association et œuvra activement aux niveaux départemental et national. Une bonne vingtaine de bateaux a rejoint le port de plaisance de Saint-Denis. Ils représentaient les associations de plaisanciers de la mer des pertuis membres de la FNPAM et de l'UNAP-CM : Ars en Ré, St Martin en Ré, Loix en Ré, La Flotte en Ré, La Rochelle, St Denis d'Oléron, Le Douhet, Le Château d'Oléron, Port des Barques, Rochefort, Marennes, Boyardville... avec notamment le vieux gréement « Le Clapotis ». Signe fort de la grande notoriété de Colette. Nous les remercions chaleureusement de leur présence.
- C'est devenu un rituel, tout au long de l'année nous recevons dix, vingt, trente bateaux des associations venant de La Rochelle, de Marennes, de Rochefort, de port des barques ou de plus loin : l'équipe du port les regroupe sympathiquement sur les pontons, l'association prête le barnum, les tables, les chaises, du vendredi au dimanche ont vit ensemble sur les pontons d'un bateau à l'autre.
- La section pêche a fait, en particulier, deux belles prises de thon en consommant la totalité des droits accordés par l'administration.
- ABVT nous a organisé des sorties très réussies. Certes, ce n'est pas l'aventure avec un A majuscule, mais du pur plaisir. En particulier, l'une d'entre elles a regroupé APA et APPSD pour une journée qui a marqué tous(tes) les participant(es) : beau symbole.
- Autres collaborations ont vu l'APPSD toujours prête à participer : mise à disposition du barnum à APLIMAP, participation à belle hauteur au financement de la table d'orientation d'AÏDA au bout de la jetée nord, tenue d'un stand lors de l'escale du tour de Charente Maritime à la voile, dont pour Saint-Denis l'YCO était le leader naturel, l'escale des vieux gréements et enfin, tout dernièrement, tenue de la buvette du TELETHON avec l'APA, qui a permis de collecter la somme de 366 €.

Enfin, cette année 2021, même si elle nous laisse une bizarre impression, n'est pas si creuse que cela. Elle nous encourage pour 2022.

Bernard BARBIER



Bonnes fêtes de fin d'année à tous

Prenez soin de vous

Notre association ne vit financièrement que par les cotisations de ses adhérents et sympathisants. Cela nous assure une totale indépendance. Rejoignez-nous !

Cette cotisation vous permet aussi d'obtenir des remises chez nos annonceurs : par exemple – 20% sur les sorties d'eau chez Escale technique et Lumina.